



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
DECISION D'ATTRIBUTION¹

OUV10

Le formulaire OUV10 est un modèle de décision d'attribution qui peut être utilisé par les **services de l'Etat et ses établissements publics** dans le cadre de la passation des marchés publics.

Ce document fait état des décisions du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice relatives aux offres reçues.

Le rapport d'analyse des offres (formulaire OUV8) constitue une annexe du présent document.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Hôtel de ville
15 Boulevard Paul Bert
83890 BESSE SUR ISSOLE
Tél : 04 94 69 70 04 – Courriel : mairie.besse@wanadoo.fr
N° de Siret : 218 300 184 000 15

■ Nom, prénom et qualité du signataire du marché public :
Le Maire, Eric COLLIN

B - Objet de la consultation

GESTION ET ANIMATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (A.L.S.H) DES MERCREDIS, DE LA PAUSE MERIDIENNE, DU PERISCOLAIRE ET DE LA MAISON DES JEUNES

C - Déroulement de la consultation

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

■ Publicité

Le 04/09/2024 – Référence du site : Besse-sur-Issole_83_20240904W2_01
Référence interne : Marché n° CP-2024-09-02/004AL – Publication de l'AAPC : www.marches-securises.fr
Le 04/09/2024 – Publication de l'AAPC : Var matin

■ Date et heures limites de réception des offres : le 15/10/2024 à 18h00

■ Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : Non OU Oui
(Cocher la case correspondante.)

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

E - Classement des offres

■ Décision relative au classement des offres

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice :
(Cocher la case correspondante.)

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants : Les deux candidats sont sollicités pour faire parvenir à la collectivité leur meilleure offre financière

F - Décision d'attribution

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice décide :

(Cocher la case correspondante.)

- d'attribuer le marché public à l'attributaire proposé ;

■ Identité du candidat retenu :

Ligue de l'Enseignement – F.O.L du Var

68, avenue Victor Agostini

83000 TOULON

Courriel : sfirpo@laligue83.org – Site Internet : <http://www.fol83laligue.org>

Tél : 04 94 27 72 72 – Fax : 04 94 24 72 99

N° Siret : 775 713 670 000 39 – Code APE : 913 E

■ Montant de l'offre retenue :

- Taux de la TVA :
- Montant HT : 148 556.58 €
- Montant TTC :

■ Motifs du choix de l'offre retenue :

(Cocher la case correspondante.)

- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

- de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

H - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Besse sur Issole, le 20 novembre 2024

Signature
Le Maire, Eric COLLIN

